

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée La Fayette - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée La Fayette - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (7573)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée La Fayette - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (7573)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	160	13

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Scolarité	Bulletins trimestriels de 1 ^o et Terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis méthodologiques	Évaluation des compétences scientifiques et technologiques.	Important
Savoir-être	Savoir être	Appréciations des enseignants concernant le sérieux, l'assiduité. Participation à notre information collective et entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Appréciations des enseignants concernant la motivation; Participation à notre information collective et entretien	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'absence de la majorité des notes d'évaluation pour le calcul des moyennes sera pris en compte : moyenne non représentative, absences du candidat aux évaluations.

Le manque de sérieux en classe, les bavardages incessants et les comportements inappropriés seront pris en compte.

La filière d'origine trop éloignée de la formation, si les notes dans les matières principales (maths-français) sont insuffisantes, constituera également un motif de refus de classement du candidat.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Utilisation de l'OAD.

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le candidat doit avoir des résultats solides et des appréciations sur ses bulletins démontrant son sérieux et sa capacité de travail. Il doit également montrer sa motivation pour la formation. Le candidat devra avoir de l'appétence pour le travail en équipe et la démarche de projet.

Signature :

Christine VIGNEAU-PELISSIER,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée La
Fayette